



«Toutes les écoles hors contrat ne défendent pas leur statut»

Le professeur d'histoire de l'éducation Bruno Poucet revient sur la genèse et la diversité de ces établissements qui ne représentent que 0,5% des élèves.

Bruno Poucet est professeur d'histoire de l'éducation à l'université de Picardie-Jules Verne.

Quel regard portez-vous sur le développement des écoles hors contrat ?

Il faut dégonfler la baudruche et remettre les choses à leur juste proportion. Les écoles hors contrat ne scolarisent aujourd'hui qu'un petit nombre d'élèves: en primaire et secondaire, ils sont 60 000 tout au plus, sur les 12,5 millions d'élèves scolarisés en France. Ce qui ne représente que 0,5% des effectifs. Certes, il y a une progression réelle du nombre d'établissements au cours des dix dernières années, mais elle reste peu visible dans le paysage éducatif. D'autant que le hors-contrat est un tout très disparate. C'est une sorte de patchwork, ou pourrions-nous dire d'auberge espagnole, que l'on connaît assez mal. On trouve des établissements religieux, avec des aspirations très différentes. Ceux de la fraternité Saint-Pie X répondent à la demande de familles qui ont rompu avec l'Eglise catholique, dans la lignée de M^{gr} Lefebvre. On trouve aussi des établissements juifs orthodoxes, qui se sont développés après les attentats des années 80. Et une petite fraction d'écoles musulmanes, peu nombreuses. Certaines écoles utilisent – et revendiquent même – des méthodes très traditionnelles, tandis qu'à l'inverse, d'autres se créent justement en mettant en avant des pédagogies alternatives, type Steiner ou Montessori qui sont déjà anciennes. Toutes ne défendent pas leur statut de hors contrat, loin de là. Une partie d'entre elles espère à terme signer une convention d'association avec l'Etat.



INTERVIEW

Et les écoles Espérance Banlieues dont on entend beaucoup parler ces temps-ci ?

Les lobbys doivent être puissants car, en effet, les médias donnent beaucoup de visibilité à ces écoles, qui sont pourtant peu nombreuses [8 sur le territoire, *ndlr*]. Elles jouent sur les difficultés de l'enseignement public, en voulant capter les meilleurs élèves des quartiers populaires pour leur donner plus de chances de réussite en les sortant du circuit classique. Derrière Espérance Banlieues, on retrouve un courant de pensée ultralibéral qui voudrait la dérégulation de l'Education nationale.

Est-ce la première offensive de ce type que la France connaît dans son histoire ?

Non, il y a régulièrement des tentatives depuis une vingtaine d'années. Je me souviens notamment quand, en 1993, François Bayrou, alors ministre de l'Education, avait annoncé sa volonté de revoir la loi Falloux pour permettre d'accroître la part du financement public dans la construction des écoles privées. Cette disposition concernait les établissements sous contrat mais aussi hors contrat ! A la manœuvre, il y avait déjà ce courant-là, très libéral, s'inspirant d'ailleurs de la Grande-Bretagne, où beaucoup d'élèves du primaire et du secondaire sont dans des écoles payantes.

Dans le modèle anglo-saxon, il y a notamment ces «chèques éducation» distribués aux parents. Ils les utilisent ensuite comme ils veulent pour financer l'instruction de leur enfant.

Une vieille affaire ! En France, cette idée était déjà dans les débats dans les années 20. On parlait de «répartition proportionnelle scolaire» à l'époque, mais la philosophie était la même: accorder une somme aux parents pour qu'ils éduquent leur enfant dans l'école de leur choix. L'Eglise ne voyait pas ce projet d'un très bon œil: elle craignait de perdre le contrôle. Cette proposition est tombée dans l'oubli. Avant de ressortir dans les années 90, sans aboutir depuis.

Recueilli par M.Pi.

